

## LETTRE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AUX CALÉDONIENS

Le 13 mai dernier un fil a été rompu ; celui tissé patiemment depuis 1988 par ceux qui avaient compris que les mots valent toujours mieux que les morts. Ce fil fragile et précieux, il appartient aujourd'hui à tous les hommes et les femmes de bonne volonté de le reprendre pour le renouer et le tisser à nouveau. Le destin commun de la Nouvelle-Calédonie et de ses citoyens ne peut pas rester une promesse vaine. Chaque vie perdue est une nouvelle victime de l'Histoire. Le temps de la parole et du partage doit revenir, afin de mettre des mots sur ce qui s'est passé.

Pour envisager l'avenir existe un socle : l'accord signé à Nouméa le 5 mai 1998. Son Préambule a rendu justice à chacun, en reconnaissant le fait colonial et la contribution des différentes communautés qui sont venus en Nouvelle-Calédonie au fil des générations.

Cet accord a ouvert une perspective autour d'un destin commun. En s'inscrivant dans le prolongement des accords de Matignon-Oudinot signés le 26 juin 1988, marqués par la poignée de main historique entre Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur, cet accord a aussi tracé une trajectoire pour la Nouvelle-Calédonie. Il a concrétisé un partage de souveraineté avec la France, sur la voie de l'émancipation et de l'affirmation d'un destin commun. Conformément à son engagement, l'État a accompagné la Nouvelle-Calédonie dans cette voie.

Cet accord a aussi prévu un rendez-vous des Calédoniens avec leur histoire. Les consultations prévues par l'accord ont été organisées et les Calédoniens ont exprimé leur choix. C'est aussi un choix qui nous engage collectivement.

Depuis, malgré les réunions et les échanges nombreux, il n'a pas été possible de trouver un accord global. Après le 13 mai dernier, nous devons tous constater qu'au-delà de cet accord, c'est un avenir commun qui demeure à construire, par tous ceux qui font la Nouvelle-Calédonie d'aujourd'hui. L'ampleur des destructions, dans tous leurs aspects, moraux et matériels, imposera un effort collectif des Calédoniens avec le soutien de l'État, et donc de tous les Français. Pour cela, chacun doit se mettre à la hauteur des enjeux, saisir les mains tendues. Des divergences demeurent. Elles ne doivent pas occulter les convergences nombreuses et solides qui existent aussi, patiemment édifiées depuis plus de trente ans.

Il est plus que jamais nécessaire de se former en peuple, en reconnaissant la légitimité de chacun, de son histoire et de ses aspirations. Le chemin de la réconciliation et du pardon que j'évoquais avec vous en juillet dernier constitue un élément essentiel de cette œuvre collective.

Reconnaissons que la France accompagne la Nouvelle-Calédonie dans un devenir qui appartient à son peuple, dans un choix démocratique, libre et éclairé. Elle demeurera à ses côtés sur ce chemin.

Affirmons notre attachement à la consolidation du destin commun, à la définition d'un nouveau contrat social, à une citoyenneté locale refondée, avec des institutions renouvelées.

Ces objectifs ne seront possibles que par le retour du dialogue.

.../...

Ce dialogue doit permettre de définir un projet de société commun à tous les citoyens calédoniens dans le respect de leur histoire, de leur identité propre, de leurs aspirations. Ce projet fondé sur la confiance, la reconnaissance de la dignité de chacun, la justice et l'égalité, devra offrir à la jeunesse calédonienne des perspectives. C'est à elle qu'il appartiendra de construire et de faire vivre ce projet calédonien. Les défis auxquels cette jeunesse doit faire face seront majeurs. Chaque acteur devra y apporter sa pierre.

J'étais à vos côtés le 23 mai pour porter ce message d'appel au dialogue et pour apporter mon soutien à toutes les victimes des violences.

J'ai annoncé la mobilisation de l'État pour relancer l'économie et reconstruire. Des échanges ont lieu avec vos élus pour organiser ces aides mais chaque Calédonien devra savoir quelle aide a été demandée, dans quel but et l'effort consenti par vos concitoyens au titre de la solidarité nationale.

Enfin, j'ai décidé, dans la circonstance, de ne pas réunir le Congrès.

J'attends aujourd'hui la levée ferme et définitive de tous les barrages et la condamnation des violences sans faux-semblants. La situation dans laquelle la Nouvelle-Calédonie a été réduite par quelques-uns demeure inadmissible et ceux qui l'ont encouragée devront répondre de leurs actes.

J'encourage tous les Calédoniens à ne pas céder aux pressions et au désarroi mais à se dresser pour reconstruire et pour reprendre le fil de cette histoire commune qui fait notre honneur dans le Pacifique.

Dans le cadre ainsi dessiné, ce dialogue devra naturellement porter sur la nature des liens qui seront tissés avec la France, des liens unissant sans entraver, des liens de solidarité mutuels, des liens qui permettent à la Nouvelle-Calédonie et à ses citoyens de tirer le meilleur de la richesse, de la culture, de la beauté de ce pays.

C'est bien la constitution d'un nouveau contrat social calédonien qui doit être désormais envisagé. Il faut toujours plus de temps pour construire que pour détruire. Mais la patience est toujours la condition de l'espérance.

*J'ai confiance en notre  
capacité à trouver ensemble  
le chemin des respect, de  
l'ambition partagée, de l'avenir  
Sunnand Jean*